



**Compte rendu de l'intervention de Brice Lalonde, le 15 janvier 2009 :
« La position de la France dans les négociations internationales sur le changement
climatique »**

Brice Lalonde, ancien ministre de l'environnement, actuellement Ambassadeur de la France pour les négociations climatiques est intervenu devant une soixantaine de Présidents et cadres dirigeants d'entreprises membres de l'association Forum des Amis du Pacte Mondial en France.

Brice Lalonde a commencé son exposé en insistant sur le fait que le dialogue avec les entreprises était indispensable pour sa mission des négociations climatiques.

Suite à la signature de la convention cadre de Rio ainsi qu'au Protocole de Kyoto, la dernière réunion s'est tenue en Pologne, à Poznan, avec la première difficulté d'intégrer les pays « non Kyoto » (USA , Chine , PVD ...). Quatre types de problèmes :

- Une vision partagée : Les signataires doivent se mettre d'accord sur une réduction de 50% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Les réductions sont différentes selon les pays ; les pays « riches » devront diminuer les émissions de 80% d'ici 2050 et toute leur économie sera concernée, tandis que les pays émergents devront mettre en place des accords sectoriels. (transports , électricité ...)

Il y a évidemment le gros problème de la perte de souveraineté dont les vérifications (organisme international ou national ?)

- Adaptation : Nécessité d'avoir un objectif de vision commune puisque l'effet de serre est déjà en marche

- Financement : Evaluation du coût des actions à mettre en œuvre : 200 milliards de dollar par an (?) Nécessité de créer des plans incitatifs nationaux, mais aussi de recourir à des investissements privés. Si les marchés carbone sont reliés les uns aux autres, ils auront une plus grande fluidité.

- Technologie : Certains pays réclament le transfert de technologies et de techniques. Le problème étant que ce sont les entreprises privées qui en sont propriétaires et non les Etats. Capturer le CO₂ est devenu un enjeu majeur et l'aide des entreprises va être capitale. La lutte contre le changement climatique pourrait être au cœur des projets de relance.

Brice Lalonde a constaté des améliorations à Poznan ; certaines questions essentielles faisant désormais partie des discussions. Les entreprises et collectivités sont davantage intégrées aux négociations. Durant l'année 2009 se tiendront de très nombreuses réunions, et Brice Lalonde espère entendre le point de vue des entreprises.

Questions/Réponses avec la salle :

Quel est le nouveau rôle des organisations internationales ? Rôle de B. Obama ?

Comment faire entrer toutes les entreprises dans la lutte contre le changement climatique ?

Comment lier création de valeur et protection de la planète ?

Comment les entreprises peuvent-elles adapter leurs offres à la nouvelle demande ?

Comment les métiers vont ils être affectés ?

Ne devrait-on pas utiliser plus le levier « citoyen » ?

*Pourquoi n'y a-t'il pas plus d'investissements du Nord dans le Sud sur le sujet ?
Quel rôle peut jouer l'U.E. ?
Est-on conscient du coût des moyens nécessaires ?
La Banque Mondiale fait elle les adaptations indispensables pour les marchés publics ?*

Les USA ont déjà fait un premier effort en acceptant d'être en 2020 au niveau 1990

Cela passe aussi par la réglementation

Il y a 3 clés :

- La recherche – développement (quid financements)
- L'adaptation des marchés publics
- Des financements innovants

Le changement climatique va « trop vite » ; il y a des besoins massifs pour la R&D ; la prévention des conflits est une conséquence des changements climatiques

Les investissements du Nord sont nécessaires mais se heurtent parfois à la Propriété Intellectuelle et parfois transfèrent les problèmes vers le Sud

L'affrontement USA-Chine comprendra les changements climatiques ; l'U.E. aujourd'hui en avance peut contribuer à rapprocher les deux parties ; la Chine s'intéresse de plus en plus au sujet , en particulier pour des motifs de politique intérieure .

Des solutions innovantes devront être trouvées pour rendre les ratios coûts/ROI plus attractifs pour les entreprises

Les institutions internationales devront intégrer beaucoup plus les préoccupations climatiques et de RSE .

Brice Lalonde a conclu en lançant aux entreprises un appel pour une offre d'excellence de la France sur les changements climatiques (en donnant l'exemple de l'initiative allemande sur l'énergie renouvelable)